



## **AESH : toutes les raisons de poursuivre et amplifier la mobilisation !**

***Tous et toutes le 19 octobre place Edmond Rostand à Paris (RER Luxembourg) à 13h pour manifester jusqu'au ministère de l'Éducation nationale et faire entendre notre colère !***

Les mobilisations des AESH, ainsi que les interventions des organisations syndicales, ont contraint le ministère à ouvrir les discussions sur les salaires des AESH et à concéder une avancée en instaurant une grille de rémunération à avancement automatique mais bien en deçà d'une réelle revalorisation salariale. **La progression de 10 points d'indice tous les trois ans est largement insuffisante et est déjà rattrapée par l'inflation et l'augmentation du SMIC au 1er octobre.**

Si l'action syndicale a permis que toutes les années d'AESH ou d'AED-AVS soient prises en compte lors du classement dans la nouvelle grille, ce n'est pas le cas des années sous contrat aidé (CUI et CAE – PEC). **La création d'un corps de fonctionnaires catégorie B, l'abandon des PIAL, l'arrêt de la mutualisation à outrance** : ces revendications restent pleinement d'actualité.

Les discussions sur le temps de travail des AESH vont être réouvertes. Les premières pistes avancées par le ministère pour faciliter l'accès à des emplois à temps complet ne sont toujours pas acceptables. La multiplication des contrats auprès de plusieurs employeurs, en dehors du temps scolaire ne répond aucunement aux attentes des AESH ni aux missions pour lesquelles ils.elles se sont engagé.e.s. Ce projet est contraire à l'exigence de **pleine reconnaissance du métier d'AESH** dans les écoles et établissements scolaires.

La généralisation des PIAL à cette rentrée scolaire est un pas de plus dans la mutualisation des moyens. **Les PIAL dégradent les conditions de travail des AESH**, et aggravent la précarité des personnels en leur imposant de suivre davantage d'élèves et d'intervenir sur plusieurs écoles, collèges et lycées. Partout il manque des personnels, des enfants sont privés d'AESH, cela suscite la colère légitime des parents d'élèves.

**C'est inacceptable et cela reflète une fois de plus le mépris de l'Éducation nationale envers les AESH et les élèves accompagnés.**

**Les organisations FSU, FNEC-FP-FO, CGT Éduc'action, SNALC, SNCL-FAEN et SUD éducation jugent nécessaire de poursuivre et d'amplifier la mobilisation pour :**

- Augmenter les rémunérations de toutes et tous les AESH sur toute la carrière, avec comme objectif l'alignement sur la grille de catégorie B
- Leur garantir la possibilité de contrats à temps complet 24h maximum pour vivre dignement de leur travail ;
- Abandonner les PIAL et la politique de mutualisation systématique des moyens ;
- Créer un véritable statut de la Fonction publique pour reconnaître le métier d'AESH
- Donner accès à des formations qualifiantes à la hauteur des missions d'inclusion ;
- Recruter les AESH qui font encore défaut pour permettre aux élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement à la hauteur des besoins.

**L'intersyndicale d'Île-de-France appelle tous les personnels AESH à faire entendre leurs revendications à l'occasion de la journée de grève du 19 octobre.**

*Ainsi que tous les personnels de l'Éducation nationale à se joindre à cette mobilisation, à participer à cette grève au côté des AESH pour faire valoir l'ensemble des revendications en défense des postes, des statuts, des salaires et des conditions de travail. Elles invitent les personnels à faire connaître cet appel aux parents de leurs élèves.*

**Paris, le 30 septembre 2021**